

5 janvier 2021

Original: espagnol

(21-0096) Page: 1/1

Comité de la facilitation des échanges

NOTIFICATION DES ENGAGEMENTS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES AU TITRE DE L'ACCORD SUR LA FACILITATION DES ÉCHANGES

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE PÉROU

Addendum

La communication ci-après, datée du 4 janvier 2021, est distribuée à la demande de la délégation du Pérou pour l'information des Membres.

Comme suite à la notification datée du 5 mars 2018 (G/TFA/N/PER/1), la République du Pérou notifie le report de la date définitive communiquée antérieurement pour la mise en œuvre de la disposition relative aux décisions anticipées, conformément aux renseignements indiqués ci-après.

Disposition	Intitulé/ description	Date de mise en œuvre définitive notifiée antérieurement	Nouvelle date de mise en œuvre définitive demandée	Motif du report
Article 3	Décisions anticipées	22 février 2020	22 juillet 2021	La République du Pérou présente cette notification du report de la date de mise en œuvre définitive de la mesure considérée parce qu'elle met actuellement en place les mécanismes de coordination nécessaires à la publication des dispositions réglementaires permettant l'application de la mesure.